

02 juin 2017 -18:22

Appartient à Conseil des ministres du 2 juin 2017

## Extension de la contribution belge en forces terrestres en Irak dans le cadre de la coalition internationale contre Daesh

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'extension de la contribution belge en forces terrestres en Irak, dans le cadre de la coalition internationale contre Daesh.

Actuellement les troupes belges en Irak (une quarantaine de militaires) disposent de véhicules blindés civils pour se déplacer discrètement. Grâce au déploiement de ces véhicules blindés militaires, nos militaires peuvent se déplacer plus rapidement vers des territoires récemment reconquis. Le renforcement de la contribution belge à l'OIR (Operation Inherent Resolve) en Irak se composera d'environ 14 militaires supplémentaires.

Pour rappel : le 15 septembre 2014 à Paris, environ trente pays se sont engagés à soutenir l'Irak pour faire face à la déstabilisation potentielle de la région par l'expansion de l'Etat Islamique. Le Conseil des ministres du 2 décembre 2016 a prolongé l'engagement des militaires belges en Irak jusqu'à fin 2017. Des unités irakiennes sont entraînées, conseillées et soutenues dans le nord de l'Irak par nos militaires depuis le 1er février 2017.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la  
Défense, chargé de la Fonction publique  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.vandeput.belgium.be>